sgen Cfdt: ÉTRANGER

L'ÉDITO

DU 13 VOVEMBRE 2020

Établissements partenaires : établissements indépendants ?

Certains **établissements partenaires** du réseau des établissements d'enseignement français à l'étranger font pression sur les personnels pour que les vacances de décembre **ne laissent pas place à des sorties du territoire national**. Autrement dit, pour bon nombre de collègues, ce serait une nouvelle privation de contact familial, après les difficultés rencontrées cet été et cet automne.

Récemment, l'AEFE a adressé une note aux établissements conventionnés et aux EGD du réseau, offrant la possibilité d'**aménager les congés** de décembre afin de faciliter les déplacements. Les **établissements partenaires**, eux, ne sont pas concernés. Bien plus qu'autonomes, ces derniers sont indépendants en matière de gestion des personnels. Ces établissements pour lesquels **aucune instance de dialogue social** n'existe en France sont pourtant le **modèle prévu dans le plan de développement dessiné par le président de la République**.

Outre les **voyages interdits**, on a pu voir ces dernières semaines certains établissements et même un établissement conventionné, **licencier brutalement**, sans chercher d'autre issue. Pourtant, ces établissements sont éligibles au plan d'urgence mis en place par le MAE.

Pour le Sgen-CFDT, le plan d'urgence au bénéfice des établissements doit impérativement être assorti d'un **cadre déontologique**, au risque de voir ces épisodes de restriction ou de brutalité se développer.

Sgen-CFDT de l'étranger – 47 avenue Simon-Bolivar – 75950 PARIS cedex 19
tél. +33 1 56 41 51 20 – télécopie +33 1 56 41 51 11 – courriel etranger@sgen.cfdt.fr – skype sgenetranger
https://etranger.sgen-cfdt.fr – facebook Sgen-CFDT Etranger – twitter @sgenetranger